

« Elle fera toujours, dit M. P. Janet, le même nombre de pas en face et à droite pour aller communier, et elle se heurtera à un mur sans avancer, plutôt que de tourner à gauche. — Elle obéit à ses propres inspirations. — Si je lui parle, je ne suis pas compris, et si je touche son corps, j'arrête simplement la scène. — C'est de son propre fond qu'elle tire ses actions et ses gestes. »

Et M. P. Janet accorde, en terminant, une conscience et une intelligence mitigée à Léonie.

1° Si, entre les mains du médecin qui l'examine habituellement, le sujet n'oppose aucune résistance, tandis qu'il en oppose à d'autres personnes que le médecin, cela semble impliquer un choix, et l'on pourrait dire que ce choix est de la pensée. Comme lorsqu'il s'agit du chien décérébré dont nous parlerons au chapitre suivant et qui refuse un morceau de viande imprégné de sulfate de quinine, un pareil choix ne signifie pour nous ni pensée ni conscience, mais simplement sensation qui réagit, en provoquant soit l'assimilation, soit la répulsion.

2° Lorsque le sujet n'offre ni variété ni changement dans l'exécution répétée des mêmes actes, lorsqu'il se heurte contre un mur sans avancer, plutôt que de tourner à gauche, cela ne semble-t-il pas confirmer, comme dans notre exemple du nombre π , qu'il y a un résidu organisé dynamiquement dans le cerveau, véritable cliché qui, excité, met le corps en mouvement, automatiquement, avec la régularité d'un réflexe. Ce qui vient à l'appui de ce que nous avançons, c'est cette phrase même de M. Janet : « Si je touche son corps, j'arrête simplement la scène. » Supposons que, lorsque je récite le nombre π , je sois arrêté au milieu de mon énumération ; comme j'aurai conscience de moi-même, comme je m'observerai et aurai le souvenir de ma personnalité, ou du moins, le souvenir d'avoir voulu énumérer π avec vingt décimales, je recommencerai mentalement mon énumération, afin de pouvoir la terminer. Léonie, elle, non seulement n'a pas à son réveil souvenir de ce qu'elle a fait, mais encore elle ne se rappelle plus les génu-

flexions qu'elle a commencées ; si elle est arrêtée au cours de la catalepsie dans l'accomplissement de son acte, elle ne continue plus sa scène et certainement (je ne crains pas d'affirmer sans avoir vu le sujet), elle ne la recommencera jamais, et ne la reprendra pas au début. C'est là l'indice qu'il n'y a chez elle aucune mémoire d'elle-même, aucune observation, aucun souvenir de l'acte qu'elle vient d'accomplir.

Peut-être, comme nous l'avons dit, serait-il permis de soutenir que non seulement elle n'a pas conscience, mais encore qu'elle n'a pas de vision interne. Si elle avait une vision interne, une idée, pourrait-on dire, cette idée régnerait en maîtresse comme chez les hypnotiques et les délirants qui, eux aussi, n'ont pas de conscience, pas d'observation de leur personnalité ; elle aurait encore le souvenir qu'elle va communier, et elle recommencerait la scène de la communion ou bien la continuerait.

Il est certain en tout cas que Léonie n'observe pas dans sa vision mentale (si vision il y a) ce qu'elle fait ; qu'elle en perd le souvenir aussitôt, ce qui veut dire qu'elle n'a pas de conscience.

Les sensations ou perceptions, leurs associations ou images, les idées, peuvent donc être inconscientes dans certaines circonstances. Nous acceptons ainsi, avec le docteur *Despine*, avec *Maudsley* et *Herzen*, que l'hypnotique, dont la pensée paraît être d'une activité remarquable, n'a conscience ni de ses actes ni de sa pensée. Vous suggérez un jour à une hypnotique l'idée d'offrir le lendemain un bouquet à l'interne de la salle ; le lendemain, à l'heure dite, elle offrira le bouquet préparé et mis à sa portée ; à l'état de veille naturelle, elle aurait su le pourquoi de son acte, mais dans l'hypothèse que nous envisageons, elle ne saura pas expliquer comment cette idée d'offrir un bouquet lui est venue, car au moment où on la lui a suggérée, elle n'avait pas conscience de sa personnalité. Nous pourrions trouver chez les hypnotiques une quantité d'exemples analogues au précédent.

Sous l'influence du chloroforme, j'ai observé le fait suivant : Dans la service de M. *Duplay*, à l'Hôtel-Dieu, on avait anesthésié une jeune fille qui était atteinte d'une coxalgie et qu'on allait mettre dans un appareil plâtré. Alors qu'elle avait déjà perdu conscience, mais qu'elle criait et chantait encore avec force, l'infirmière qui était à ses côtés, lui dit : « Tais-toi, tu auras des confitures » ; elle les aimait beaucoup, paraît-il. Lorsqu'elle fut revenue dans la salle commune et réveillée, elle réclama instamment, durant toute la journée, des confitures ; si on lui demandait pourquoi elle mettait une telle insistance à en vouloir, elle ne savait que répondre. Cette jeune fille n'avait certainement pas conscience de l'idée qui lui avait été suggérée pendant la première période du sommeil chloroformique.

Il est indubitable qu'à chaque minute de notre existence, il se passe des faits dont nos centres cérébraux, visuels, auditifs, olfactifs, etc., sont impressionnés, sans que nous en ayons conscience ; au moment où les cellules centrales sont diversifiées, notre attention peut être attirée par autre chose, nous pouvons avoir des idées d'une intensité beaucoup plus grande, si bien que les excitations secondaires, moins importantes, ne sont pas à cet instant-là conscientes ; mais les cellules diversifiées pourront donner lieu dans la suite, quelquefois longtemps après, à des idées revivifiées dont nous avons alors conscience.

Dans le rêve, dans le délire, la pensée, nous le savons, fonctionne encore, alors que l'idée de notre personnalité (conscience) a disparu.

Nous estimons qu'*Herzen* s'est trompé lorsqu'il a dit que la définition donnée par A. Gautier pour les images était une définition de la conscience. En effet, nous avons vu, avec les expériences de MM. *Binet* et *Ch. Féré* : 1° que « l'image est un phénomène qui résulte de l'excitation des centres sensoriels corticaux » ; 2° que c'est toujours la même cellule qui vibre, soit qu'on ait la sensation, le souvenir, ou l'hallucination.

Les images mentales, *ces pures formes perçues dans les*

organes mêmes qui en sont le siège, existent au contraire avec une intensité très grande dans le somnambulisme, dans le rêve, le délire, l'aliénation mentale, c'est-à-dire précisément dans les états d'inconscience.

Un état de conscience est donc autre chose que la perception d'une forme, que la vision d'une image mentale. Les chiens alcooliques délirants, qui ne peuvent pas être considérés comme conscients, ont néanmoins des visions mentales.

Nous sommes portés à croire que A. Gautier a eu le tort de déclarer, *non pas* que la pensée est la perception des états intérieurs (ce que nous pensons exact), mais qu'elle est aussi la perception des relations de ces états intérieurs. Cela semble vouloir dire qu'il y a dans la pensée une conscience qui analyse ou plutôt une idée du moi qui entre en relations avec d'autres idées, ce qui n'est pas toujours exact, puisque nous savons qu'il peut y avoir pensée indépendamment de conscience.

Dans l'imbroglia qu'on rencontre dans l'étude de la pensée et de la conscience, des parcelles d'erreur se trouvent mélangées à des parcelles de vérité. Cela n'est guère étonnant, en vérité.

Nous pouvons dire, en terminant, que la pensée ne doit pas être confondue avec la conscience (connaissance du moi), forme spécialisée de la pensée ; et nous résumerons nos idées de la façon suivante :

1° La pensée est tantôt consciente, tantôt inconsciente.

2° Les images mentales peuvent être considérées comme perçues dans le lieu même qui en est le siège, sans pour cela être nécessairement conscientes.

Nous avons vu précédemment que les images qui ne sont qu'un agrégat de sensations, doivent avoir dans le cerveau le même siège que ces dernières.

On trouve, en étudiant les poisons cérébraux, une preuve complémentaire à l'appui de cette théorie.

Comment ces poisons amènent-ils des modifications de l'activité psychique ? Il est bien évident que ce n'est pas en agissant sur une substance d'essence surnaturelle, ce dont ils seraient incapables ; ils ne peuvent avoir d'action que sur les cellules cérébrales.

Nous connaissons la façon dont cette action s'exerce : les poisons cérébraux amènent des troubles dans la sensibilité, c'est-à-dire qu'ils agissent sur la propriété de sensibilité des cellules cérébrales ; ils produisent chez l'animal, soit l'anesthésie, soit l'hypéresthésie. Les modifications dans l'activité psychique ne sont que les conséquences de ces deux phénomènes : si la pensée est activée, ralentie ou supprimée sous l'influence du poison cérébral, c'est parce que la sensibilité est elle-même modifiée ; agissant sur la sensibilité, le poison agit par cela même sur la pensée. Il doit résulter de tout cela que la pensée et la sensibilité sont inséparables l'une de l'autre et qu'elles ont le même siège : les cellules cérébrales qui, dans ce cas, subissent l'action du poison.

Ainsi se trouve singulièrement fortifiée cette opinion, que la pensée est le produit d'associations d'images, images qui sont le fait de la modification des cellules sensibles ou mieux de l'organisation des sensations dans les cellules, qu'elle est en dernière analyse, fonction de sensibilité, sensibilité inhérente à la cellule organisée, vivante.

A l'état d'empoisonnement cérébral, comme à l'état normal, la pensée, l'idée, l'image, sont bien dans le cerveau de même nature que la sensation, mais à des degrés différents d'évolution, de sélection et d'organisation.

Un grand air d'opéra est composé de notes qui toutes sont au fond identiques à elles-mêmes, c'est-à-dire de vibrations de l'air plus ou moins amples, plus ou moins rapides. Cependant, quand nous écoutons *Faust* ou *Mignon*, nous ne pensons nullement aux notes composantes de ces airs ; séparées, elles ne seraient rien ou presque rien, elles n'ont de valeur que par leur ensemble.

Eh bien ! la pensée c'est *Faust*, c'est *Mignon* ; la sensation, ce sont les notes composantes.

Le poison cérébral, activant ou paralysant la sensibilité des cellules, active ou paralyse en même temps la pensée.

Demandons-nous à présent de quelle nature est le phénomène de pensée que nous avons examiné dans son élaboration, dans son fonctionnement, dans son siège.

Suffirait-il de dire : la pensée a la même nature que la sensation, bien qu'à des degrés divers d'évolution, de sélection et d'organisation ; connaître la nature de la sensation, c'est connaître celle de la pensée ? Non, cela ne serait pas suffisant : la pensée est un phénomène beaucoup plus complexe que la sensation et qui, précisément à cause de cette complexité, paraît en être absolument différente. Des expériences scientifiques ont dû tendre à déterminer sa nature.

Il y a quelques années, dans la *Revue scientifique* (11 et 18 décembre 1886 ; 1^{er} janvier 1887), M. Armand Gautier disait que les différents processus psychiques, sensations, images, concepts, etc., n'étaient que des phénomènes de vision intérieure ; cette opinion, que nous avons admise, a été démontrée par les expériences de MM. Binet et Ch. Féré. Mais A. Gautier déclarait que des phénomènes de vision intérieure ne pouvaient avoir d'équivalent mécanique et ne voyait pas ce qui autorisait les physiologistes modernes à affirmer que la pensée est une transformation de l'énergie, c'est-à-dire une forme spéciale de l'énergie, comme le mouvement, la chaleur et l'électricité. Que les phénomènes psychiques ont un équivalent méca-

nique, thermique, chimique, voici ce qu'il faudrait prouver, disait A. Gautier : « Il faudrait montrer, ou bien que les phénomènes psychiques ne peuvent apparaître qu'en faisant disparaître une quantité proportionnelle de l'énergie cinétique ou potentielle, ou, tout au moins, qu'ils se transforment en mouvement, chaleur, électricité, etc. »

Reportons-nous aux expériences qui ont été faites sur le travail psychique. Nous verrons, avec elles, de quel côté doit se trouver la vérité.

Tout d'abord, nous savons que les excitations transmises par les nerfs mettent un certain temps à se rendre d'un point à un autre, et l'analyse physiologique démontre que « ce qui a lieu dans le nerf est un *mouvement* moléculaire, propagé de son extrémité périphérique à son extrémité centrale ». (Herzen, *le Cerveau et l'activité cérébrale*, p. 65.)

Une des premières observations faites à ce sujet fut celle de *Maskelyn*, directeur de l'observatoire de Greenwich : le temps exigé pour la transmission nerveuse de l'excitation est peu de chose en comparaison du temps d'élaboration psychique. Cette constatation, extrêmement importante, donna lieu à de nombreuses expériences de la part des physiologistes.

M. *Hirsch*, de Neufchâtel, opéra sur différents sens séparément, et arriva à ce résultat que : « non seulement les différences personnelles se maintiennent, mais en outre que le temps de réaction varie selon les sens mis en activité et selon l'état plus ou moins prononcé d'excitation des différents organes des sens. »

Wolf continua ces recherches. *Donders* et ses élèves, à l'université d'Utrecht, recommencèrent plus tard des expériences nombreuses et variées ; mais elles ne donnèrent aucun renseignement sur la durée de l'acte psychique.

Donders institua alors des expériences de façon à influencer seulement l'acte psychique : « Il imagina de prononcer différentes voyelles, mais de n'en faire répéter qu'une seule, et toujours la même, chaque fois qu'elle se présentait ; les autres